

Communiqué de presse

Boulogne-Billancourt, le 6 mai 2024

Ecophyto 2030:

Phyteis salue une démarche cohérente pour accélérer le déploiement de l'approche combinatoire

Mais appelle à aligner les objectifs de réduction des risques et des usages aux besoins alimentaires auxquels la production agricole doit répondre

__

Le gouvernement a présenté ce lundi 6 mai 2024 la stratégie Ecophyto 2030 devant notamment fixer des objectifs de réduction des risques et des usages de produits phytopharmaceutiques cohérents avec les engagements de la France en matière de lutte contre le changement climatique et de préservation de la biodiversité, tout en donnant aux agriculteurs les moyens de la transition par le développement de méthodes alternatives et le renforcement de leur accompagnement.

Parmi les principales mesures envisagées, la nouvelle stratégie confirme l'objectif de réduction de 50 % de la consommation de produits phytopharmaceutiques par rapport à la moyenne triennale 2011-2013. Cette baisse serait mesurée par l'Indicateur de Risque Harmonisé européen (HRII), prenant en compte les volumes de substances actives utilisés, pondérés par des coefficients indiquant les risques liés à l'usage de ces substances en agriculture.

Cet indicateur européen harmonisé remplacerait ainsi l'indicateur NODU (« Nombre de dosesunité »), exclusivement français. Ce dernier, tout en introduisant des distorsions de concurrence avec les autres Etats-membres de l'Union européenne, se concentre essentiellement sur les volumes de traitements réalisés à la parcelle, sans prendre en considération le risque lié aux caractéristiques spécifiques des produits ni refléter les efforts des agriculteurs engagés dans l'adoption de nouvelles pratiques.

Phyteis, organisation professionnelle fédérant 18 entreprises mettant sur le marché des solutions de protection des cultures à usage agricole salue une démarche cohérente en ce qu'elle se concentre sur la réduction des risques plutôt que sur la seule diminution des quantités de matières actives utilisées.

Son président, Yves Picquet, appelle en revanche à ne pas se tromper de débat :

« Si l'esprit de cette nouvelle stratégie est le bon, Phyteis soutient un changement de méthode plus profond encore. Alors que la stratégie Ecophyto 2030 se concentre sur une réduction des risques et des usages – et donc des moyens de production –, il conviendrait de déterminer d'abord les objectifs de production dont dépend notre souveraineté alimentaire, pour fixer ensuite les objectifs les plus pertinents en matière de réduction des risques.

Il ne s'agit donc pas de parvenir à une agriculture sans phytopharmacie – ce qui ne serait pas sans conséquences sur les plans agricoles, alimentaires, sanitaires et techniques – mais à une agriculture plus durable. C'est le sens de l'approche combinatoire promue par Phyteis et reposant sur quatre familles de solutions complémentaires : l'agronomie digitale, qui facilite le pilotage des itinéraires techniques et les interventions de précision, les biosolutions, directement inspirées des mécanismes naturels, les biotechnologies, l'une des formes les plus prometteuses de protection intrinsèque des cultures, et la phytopharmacie, utilisée de façon ciblée lorsqu'aucune alternative efficace n'est disponible.



Associée à l'évolution des pratiques agronomiques et au renforcement de l'effort de recherche et d'innovation qu'Ecophyto 2030 entend soutenir, **l'approche combinatoire est le meilleur moyen de garantir aux consommateurs une alimentation de qualité, en quantité suffisante et à un prix abordable**.

Pour accélérer l'émergence et l'adoption progressive de ces solutions, plusieurs conditions de succès doivent être remplies, auxquelles la stratégie Ecophyto 2030 semble porter attention : ne pas interdire de substances pour lesquelles aucune alternative efficace n'est disponible, intégrer dans les plans de transition le pas de temps incompressible de la recherche, favoriser l'émergence de nouveaux champs d'innovation et accompagner l'adoption d'alternatives innovantes. Les prochains mois seront déterminants. »

Dans le sillage des plans Ecophyto, les volumes de ventes à la distribution sont en baisse structurelle depuis 20 ans

En France, 64 898 tonnes de matières actives ont été vendues par les adhérents de Phyteis à la distribution en 2022, confirmant une baisse structurelle observée depuis plus de 20 ans. Le volume des ventes à la distribution a ainsi reculé de 17,4 % depuis 2008, année de lancement du plan Ecophyto, et de 46 % depuis 1999. ¹

Une baisse par ailleurs marquée par la progression des ventes de matières actives utilisables en agriculture biologique (UAB) : elles ont atteint 24 000 tonnes en 2022, en croissance de près de 24 % en un an et de près de 54 % par rapport à 2020, de telle sorte que les produits UAB représentent aujourd'hui plus du tiers des volumes de matières actives vendues à la distribution (37 %).

Contacts presse

Florence Doat-Matrot – 06 81 40 22 88 – <u>fdoatmatrot-ext@phyteis.fr</u>

Tom Doron – 07 86 15 90 29 – <u>td@alquiercommunication.fr</u>

--

À propos de Phyteis

Phyteis est l'organisation professionnelle qui fédère 18 entreprises mettant sur le marché des solutions de protection des cultures à usage agricole (agronomie digitale, biotechnologies, biosolutions et phytopharmacie). En proposant aux agriculteurs des solutions pour soutenir la transition agroécologique en cours, les entreprises de la protection des plantes constituent l'un des maillons essentiels de la consolidation de la souveraineté alimentaire. Phyteis promeut le développement des bonnes pratiques, s'engage dans une approche *One health* et œuvre pour faire connaître le secteur en informant et formant les acteurs de la filière agricole et ses parties prenantes.

Pour plus d'informations : www.phyteis.fr, Twitter : @Phyteis

¹ Les volumes de ventes de matières actives vendues à la distribution sont issus des dernières déclarations annuelles des adhérents de Phyteis, qui représentent environ 90 % du marché français des produits phytopharmaceutiques à usage agricole en valeur. Ces volumes correspondent aux quantités de matières actives contenues dans les produits et solutions achetés par les distributeurs et à destination des agriculteurs.